

Le « Flash Info Mortalités » (FIM) présente aux conchyliculteurs une actualité sur les mortalités.

Les faits et connaissances communiqués sont validés par l'ensemble des partenaires :

- CAPENA : Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine
- Ifremer : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
- DDTM 33 : Direction départementale des territoires et de la mer de Gironde
- CRC-AA : Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon-Aquitaine.

### 1. Objectifs de la cellule de veille des mortalités

- Répondre aux attentes professionnelles en termes d'information en temps de crise en réalisant un retour d'information rapide, concerté et unique vers la profession.
- Fournir une information validée et accessible à l'ensemble des professionnels, en particulier en temps de crise.
- Renforcer la communication entre les services de l'état, CAPENA et la profession.

### 2. Fonctionnement

Le groupe collaboratif, appelé « Cellule de veille » se réunit en général 2 à 3 fois par an en fonction de la situation et de l'évolution des mortalités, afin de créer et éditer les bulletins d'information « Flash Info Mortalités » (FIM).

Le bulletin d'information Flash Info Mortalités fait état des mortalités recensées via les différents suivis des centres techniques et de l'Ifremer :

- Observatoire ostréicole de CAPENA.
- Suivi comparatif du statut ZOosanitaire et des performances productives des Naissains d'huîtres creuses selon leur origine et leur cycle d'élevage en milieu professionnel (SUZON – suite SIPEN) réalisé par les quatre Centres Techniques Régionaux (SMEL, SMIDAP, CAPENA et CEPALMAR) et en partenariat avec les CRCs Bretagne Nord et Bretagne Sud.
- Suivi ECOSCOPA de l'Ifremer.

## Observatoire ostréicole de CAPENA

Suivi des mortalités sur des lots d'huîtres naturelles du Bassin d'Arcachon au cours d'un cycle complet d'élevage au cours duquel, les 3 classes d'âges sont suivies : naissains, juvéniles (18 mois) et adultes (30 mois).

Six parcs suivis sur le Bassin d'Arcachon.

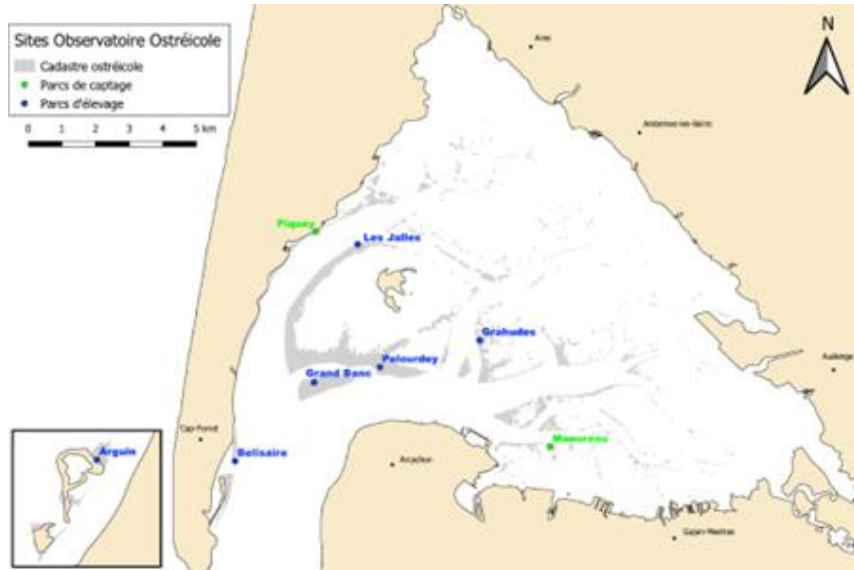
### Constitution des lots :

- Confection initiale de 15 poches de naissains captés sur le Bassin d'Arcachon, mises à l'eau mi-mars.

Densité : 500 naissains/poche.

- Suivi d'une poche témoin pour les échantillonnages (survie et croissance) pour chaque classe d'âge de chaque parc.

- Bilan annuel réalisé sur l'ensemble des poches de lots chaque hiver. Les huîtres sont ensuite remises en poche sur les parcs d'origine. Densité : 250 huîtres An2/poche et 180 huîtres An3/poche.



### Fréquence des échantillonnages :

- Trimestriels (saisonniers) et mensuels en période à risque (avril à juin).
- Bilan annuel en décembre sur les adultes, février sur les naissains et les juvéniles.

Bulletins saisonniers à destination de la profession diffusés début juillet, fin septembre et fin décembre à la suite des échantillonnages saisonniers. Bilan annuel édité en avril.

L'ensemble des bulletins sont disponibles sur le site de CAPENA : <https://www.cape-na.fr>

## SUZON : SUIVI comparatif du statut ZOosanitaire et des performances productives des Naissains d'huîtres creuses selon leur origine et leur cycle d'élevage en milieu professionnel

Suivi des mortalités sur des lots communs mutualisés entre les 4 Centres Techniques Régionaux (SMEL, SMIDAP, CAPENA, CEPRALMAR) ainsi que les Comités Régionaux de la Conchyliculture Bretagne Nord et Bretagne Sud.

- Lots suivis :
- 3 lots 3N de différentes écloséries,
  - 3 lots 2N de différentes écloséries,
  - 1 lot naturel arcachonnais,
  - 1 lot naturel charentais.

Trois parcs, communs à l'observatoire ostréicole, suivis sur le BA.

Cycles de 2 ou 3 ans, selon la productivité du site et du lot (en concordance avec les pratiques professionnelles).

### Constitution des lots :

- Suivi par échantillonnage réalisé sur 1 poche témoin par lot.

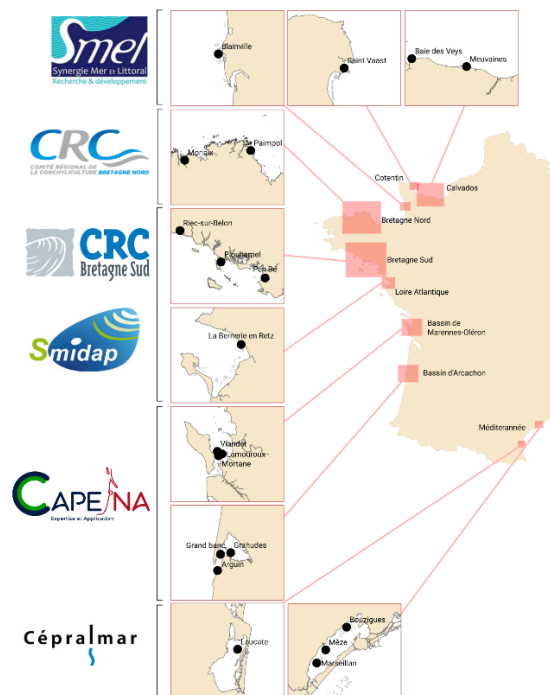
- Bilan annuel sur les 3 poches de chaque lot (octobre à décembre) et re-confection des lots pour l'année suivante.

Densité : 1000 naissains/poche ; 300 huîtres An2/poche et 180 huîtres An3/poche.

### Fréquence des échantillonnages :

- Trimestriels (saisonniers) et mensuels en période à risque (avril à juin).
- Bilan annuel de fin d'année d'élevage d'octobre à décembre.

Un bulletin d'information annuel retransmet l'ensemble des données de ce suivi.



## Réseau d'Observations Conchylicoles (ECOSCOPA) d'Ifremer

Suivi des mortalités sur des lots de naissains NSI (Naissains diploïdes Standardisés Ifremer).

Trois classes d'âges suivies :

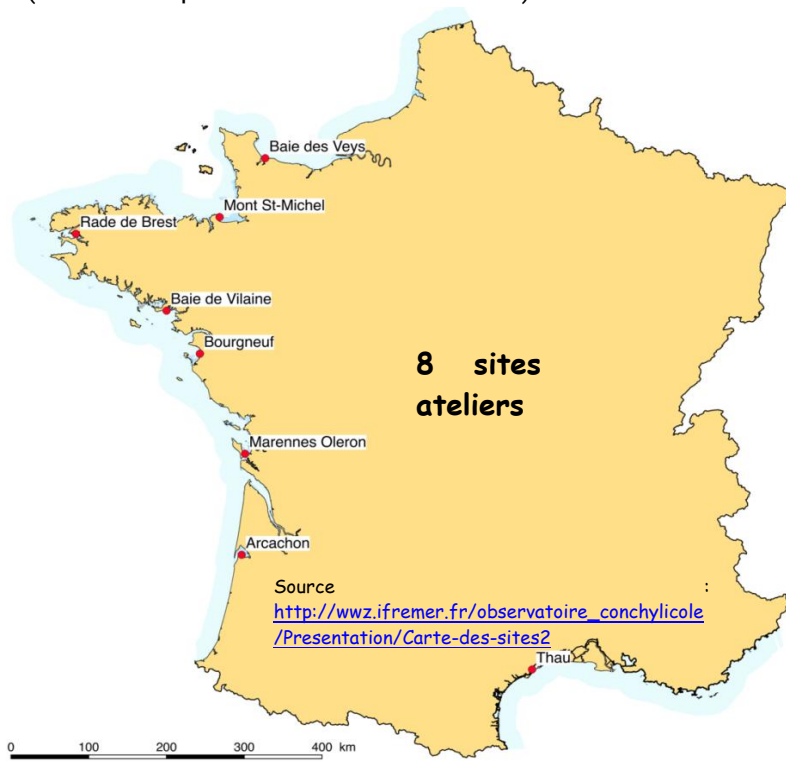
- Naissains NSI
- Juvéniles (18 mois) NSI N+1
- Adultes (30 mois) NSI N+2

Suivi national sur l'ensemble des bassins de production conchylicole :

Secteur	Libellé site
Baie des Veys	Géfosse
Baie Mont Saint Michel	Cancale-Terrelabouet
Rade de Brest	Pointe du Château
Baie de Vilaine	Rivière de Pénerf
Baie de Bourgneuf	Coupelasse
Marennes Oléron	D'Agnas
Bassin d'Arcachon	Tès
Étang de Thau	Marseillan Est

Fréquence des échantillonnages :

- Bimensuels de mars à octobre
- Mensuels le reste de l'année



Les données sont saisies, après chaque échantillonnage dans la base Quadrigé<sup>2</sup> qui fédère les données des différents réseaux de surveillance de l'Ifremer.

Des bulletins d'informations sont édités à l'issue de chaque échantillonnage. Ces bulletins sont disponibles en suivant ce lien : [http://www.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

## Le rôle du CRCAA et de la DDTM 33

La cellule de veille permet au CRCAA et à la DDTM de partager leurs informations sur les mortalités. Tout conchyliculteur a l'obligation réglementaire de signaler les épisodes anormaux de mortalité. A la suite de la reprise du réseau REPAMO par la profession, cette déclaration est à réaliser en ligne sur le site [www.repamo.fr](http://www.repamo.fr) ou directement sur l'application mobile dès l'apparition du phénomène. Une procédure indique aux professionnels comment réaliser les prélèvements de coquillages directement sur les parcs afin de lancer la recherche d'agents infectieux. Le suivi des épisodes de mortalité et la rapidité des analyses dépendent directement de l'implication des ostréiculteurs.

## En bref

La cellule de veille des mortalités permet aux 4 partenaires de se regrouper pour faire le point sur les mortalités et élaborer le rendu de l'information sous la forme d'un "Flash Info Mortalités" largement diffusé aux professionnels et à l'ensemble des acteurs du littoral.

Le FIM intègre les résultats des différents suivis sur les mortalités dans le Bassin d'Arcachon et les autres bassins de production ostréicole, présentés dans ce bulletin n°0 de référence.

Marion Béchade – m.bechade@cape-na.fr  
CAPENA – Expertise et Application  
05 57 73 08 45 – <https://www.cape-na.fr>



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



PRÉFÈTE  
DE LA GIRONDE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité